

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU S.I. ASSAINISSEMENT VIDOURLE ET BÉNOVIE
DU 18 OCTOBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit octobre, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 18h30, en session ordinaire, au siège social du syndicat, sous la Présidence de Monsieur CARRIERE.

Date de convocation : 09 octobre 2018

Date d'affichage de la convocation : 09 octobre 2018

Nombre de délégués titulaires : 13

Nombre de délégués suppléants : 4

Présents : 8

Votants : 8

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX DELIBERATIVE**

Sommières : Régis CARRIERE, Camille SEGUIER, Christian PIERRE.

Villevieille : William PAU.

Saussines : Monique MASDURAUD, Jean-Michel MEUNIER.

Boisseron : Alain ROUS, Jean REVERSAT.

• **MEMBRES PRESENTS A VOIX CONSULTATIVE**

Néant.

• **MEMBRES EXCUSES**

Sommières : Michel FRANGEOT, Guy MAROTTE (suppléé par M. PIERRE).

Villevieille : Christel MARTIN – GUIGNERY, Bernard COURGEON, Philippe GORRETTA (suppléant).

Saussines : Henry SARRAZIN, Nicolas BAUDESSEAU (suppléant).

Boisseron : Loïc FATACCIOLI, Francis PRATX (suppléant).

• **SECRETAIRE DE SEANCE**

Monique MASDURAUD.

• **INTERVENANTS**

Pierrick ROLLANDT, Sophie SCARPITTA.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 18 OCTOBRE 2018

	Nombre de votants : 8	APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF RELATIF A L'EXERCICE 2017
2018-10.01	Pour : 8	<p><u>Après en avoir délibéré,</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'approuver le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif relatif à l'exercice 2017 ; • d'autoriser M. Le Président à en transmettre une copie aux préfectures du Gard et de l'Hérault ainsi qu'aux communes de Boisseron, Saussines, Sommières et Villevieille.
	Nombre de votants : 8	CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD
2018-10.02	Pour : 8	<p><u>Après en avoir délibéré,</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de renouveler l'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion du Gard ; • d'autoriser M. Le Président à signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion ; • de prévoir les crédits correspondants au budget de la collectivité.
	Nombre de votants : 8	CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA COMMUNE DE SOMMIERES POUR LES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DES RESEAUX LIES AU FUTUR LYCEE
2018-10.03	Pour : 8	<p><u>Après en avoir délibéré,</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de constituer le groupement de commandes avec la commune de Sommières ; • d'approuver la convention de groupement de commandes ; • de désigner la commune de Sommières comme coordonnateur de ce groupement ; • d'autoriser M. Le Président à signer la dite convention.
	Nombre de votants : 8	CONVENTION DE SERVITUDE AVEC HECTARE POUR L'ENTRETIEN D'UNE CANALISATION D'EAUX USEES SUR LES PARCELLES BT 87, 91 ET 92 A VILLEVIEILLE
2018-10.04	Pour : 8	<p><u>Après en avoir délibéré,</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'approuver la constitution de la convention de servitude, avec la société Hectare, sur les parcelles BT87, BT91 et BT92 à Villevieille ; • d'autoriser M. Le Président à signer la dite convention et tout acte afférent à cette convention.
	Nombre de votants : 8	DON FINANCIER A DESTINATION DES COLLECTIVITES AUDOISES SUITE AUX INONDATIONS DU 15 OCTOBRE
2018-10.05	Pour : 8	<p><u>Après en avoir délibéré,</u> Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de soutenir les communes sinistrées de l'Aude par un don de 1 000 € ; • de préciser que les crédits sont inscrits à la section de fonctionnement du budget.

Le Procès Verbal est consultable dans les locaux du SIAVB.

Le Président, Régis CARRIERE


